



Concombre sous abri

Variétés de type court lisse (Beith alpha)

2015

François VEYRIER-CETA d'Aubagne, Claire GOILLON-APREL

Essai rattaché à l'action n°04.2015.01 : Innovation variétale et résistances aux bioagresseurs en tomate, aubergine, poivron, courgette et concombre.

1 - Thème de l'essai

Essai variétal de concombre de type court lisse.

2 – But de l'essai

Dans un contexte de productions diversifiées, vente à la ferme, sur les marchés physiques de plein air ou en paniers Amap, le consommateur est en demande de typologies nouvelles. Le concombre Beith alpha, consommé à un stade jeune pour le snacking est particulièrement apprécié. L'objectif est d'évaluer les variétés avec la meilleure qualité gustative (digestibilité des fruits) et les meilleures caractéristiques agronomiques (résistances aux maladies, productivité, vigueur de plantes).

3 – Facteurs et modalités étudiées

Cet essai comprend deux modalités pour le facteur variété.

4 – Matériel et méthodes

4.1 Matériel végétal

N° EXPERIM.	VARIETES	SEMENCIERS	RESISTANCES
1	Passandra	Enza Zaden	HR : Ccu, IR : CMV / Px
2	Laheeb	Sakata	HR : Sf IR : Px

4.2 Dispositif expérimental

Essai bloc à 2 répétitions. Les parcelles élémentaires sont constituées de 15 plantes. Sur le premier rang de culture contre la paroi.

4.3 Site d'implantation

Site : Roquevaire (13). EARL LA DORGALE.

Structure : multichapelle plastique Filclair.

Parcelle : sol limono-sableux très riche.

4.4 Données culturales

Dispositif : Plants espacés de 0,40 m sur le rang.

Densité : 2,10 plants/m².

Palissage : sur ficelles, maintien avec des clips.

Régulation de fruits : oui sur les premiers 0,7 m de la plante.

Irrigation : goutte à goutte (1 de ligne/ligne de concombre, débit à 2 L/h.

Fertilisation : équilibre 1 -0,6-1,5.

Semis : 26/01/2015. Greffage sur le porte-greffe TZ 148 (Clause)

Plantation : 11/03/2015.

Début récolte : 8/04/2015.

Fin récoltes pesées : 19/06/2015.

4.5 Observations et mesures

Suivi général de la culture sur les aspects phytosanitaires, fertilisation, irrigation.

Notation des plantes : caractéristiques de végétation, de vitesse de croissance, vigueur. Notation des sensibilités des variétés à certaines maladies ou ravageurs présents dans la parcelle.

Notation des fruits sur la base de récoltes 3 fois par semaine sur toutes les plantes.

- poids, nombre de fruits commercialisables
- poids, nombre de fruits commercialisables en catégorie Extra
- nature du déclassement (second choix) : défauts tels fruits tordus, jaunes, abimés, hors calibre...
- caractérisation des déchets
- dimensions des fruits (longueur, diamètre) sur 10 fruits minimum de plusieurs récoltes

La saisie de ces données permet le calcul des rendements Extra et commercial (en nb/m² et en kg/m²), des poids moyens catégorie Extra (en g) pour les différentes périodes de la culture et le poids moyen cumulé pour l'ensemble de la période de récolte.

Observation de la conservation des fruits post-récolte : notations effectuées sur la récolte du 10 juin

4.6 Traitement statistique des résultats

Cet essai n'a pas pour objectif une différenciation des variétés par rapport à leur rendement. Les récoltes n'ayant pas été suivies dans leur intégralité, les analyses statistiques ne se justifient pas sur cet indicateur.

5 – Résultats



- **Conduite culturale**

Année chaude. Même conduite qu'une culture de concombre court épineux.
Le greffage a apporté une très bonne tolérance au pythium à la plantation.

- **Observations des plantes**

	Observations	Jugement global
Passandra	Végétative, forte vigueur	favorable
Laheeb	Végétative, forte vigueur	favorable

- **Observations des fruits**

	Observations		Jugement global
Passandra	Type hollandais court, trop long		défavorable
Laheeb	Type beith alpha traditionnel		favorable

- **Mesure des dimensions de fruit (en cm)**

Variété	Longueur Moyenne	Diamètre moyen
Passandra	196 mm	37 mm
Laheeb	190 mm	41 mm

- **Récolte**

Les récoltes n'ayant pas pu se faire tous les 3 jours comme prévu, le poids moyen des fruits est supérieur aux caractéristiques de ce marché. Les données de rendement ne correspondent donc pas à une référence pour ce type de production

Du 8/04 au 19/06 2015	Rendement Comm. (nb/m ²)	Rendement Extra (nb/m ²)	Poids moyen cumulé Extra (g)*	% 2 nd choix
Passandra	4,99	3,65	213	22
Laheeb	5,04	3,99	225	16

- **Tenue après récolte**

Une analyse de la tenue après récolte des fruits a été réalisée sur la récolte du 10 juin 2015, sur fruits de montée de tige mais récoltés à une dimension supérieure aux caractéristiques de ce type de concombres. Le stade de récolte étant déterminant pour l'évaluation de la conservation, les résultats sont donc à réserver aux conditions de l'essai. Par ailleurs, des observations de conservation sur ce type de produit destiné à être consommé rapidement n'est sans doute pas une priorité pour l'évaluation des variétés. La synthèse des observations est présentée ci-dessous et les résultats font l'objet d'un compte-rendu spécifique.

SYNTHÈSE SUR LA DURÉE DE CONSERVATION

Après 6 jours

Mauvaise	Médiocre	Moyenne	Assez Bonne	Bonne
	Passandra	Laheeb		

Après 12 jours

Mauvaise	Médiocre	Moyenne	Assez Bonne	Bonne
Passandra Laheeb				

6 – Conclusion

Les deux variétés testées sont retenues, jugées intéressantes par le producteur. Passandra est toutefois une typologie plus longue qui peut ne pas correspondre entièrement au marché des concombres courts Beith alpha.

Renseignements complémentaires auprès de :

Action A881

VEYRIER François, CETA du Pays d'Aubagne, tel 04 42 73 90 53, mail : fveyrier.ceta@free.fr

<p>Réalisé avec le soutien financier de :</p>	<p>Région</p>  <p>Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	<p>FranceAgriMer</p> <p>ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER</p> <p>La responsabilité de FranceAgriMer ne saurait être engagée</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALTÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p> <p><small>avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"</small></p> <p>La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée</p>